

COMPTE RENDU DU CNAS DU 24 JUIN 2008

Déclaration liminaire de la CGT

Monsieur le Président,

Depuis le début de l'année 2008, les mobilisations se multiplient contre la politique sociale régressive du gouvernement : franchises médicales, passage aux 41 annuités, attaque contre les 35 heures, vie chère...

La révision générale des politiques publiques se situe dans la même logique de réductions drastiques des emplois, de recul des missions et de remise en cause des droits et garanties statutaires. Sous prétexte de rigueur budgétaire, elle vise à mettre en place un véritable plan social. Elle provoque de fortes mobilisations, tout particulièrement au sein de nos ministères financiers.

Bercy joue un rôle particulièrement actif au sein du conseil de la modernisation des politiques publiques : fusion et réduction du nombre des administrations centrales, fusion d'administrations publiques de l'État, réduction du nombre de directions régionales et départementales en lien avec le nouveau rôle des préfets, plans pluriannuels de suppressions d'emplois...

Dans le même temps, le Ministre de la Fonction Publique précarise les personnels au travers de la loi sur la mobilité et les parcours professionnels

en rendant possible le licenciement des fonctionnaires et le recours à l'intérim.

La réponse aux revendications salariales se fait au moyen de logiques indemnitàires qui sont partiellement prises en compte dans le calcul des pensions, logiques que nous récusons.

Ces réformes, les agents et les citoyens les refusent comme en témoignent le succès de la pétition « *le service public est notre richesse* » ainsi que les fortes mobilisations de ces dernières semaines, de l'ensemble des agents, quelque soit leur statut, fonctionnaires et non titulaires, toutes générations confondues, y compris de manière caractéristique les plus jeunes d'entre nous.

Voilà pour un premier bilan d'étape, avant de passer à celui qui nous concerne aujourd'hui, celui de l'action sociale ministérielle, celle que tous les ministères nous envient et qui est même, selon vos propos, Monsieur le Président, un contre modèle pour le reste de l'administration. Serions-nous à contre courant de l'Histoire ?

Le travail de comparaison que vous avez entrepris avec des secteurs du privé augure-t-il d'une révision à la baisse de nos budgets ?

L'exécution budgétaire 2007 est en diminution par rapport à 2006. Tous les crédits n'ont pas été consommés. L'an dernier, la réserve budgétaire avait été levée à l'automne. En 2007, la non consommation résultant de la liquidation d'ATRAF et des crédits prévus pour la protection sociale complémentaire a permis de compenser le gel budgétaire de 7 millions d'euros.

A ce propos, à quoi devons-nous nous attendre pour 2008 ?

Les réserves des associations ont servi, fort heureusement, à faire face aux besoins nécessaires dans leurs domaines respectifs. Qu'en aurait il été sans ces moyens ?

Il est difficile de faire admettre aux personnels que l'action sociale ministérielle affiche la satisfaction de disposer de la totalité de ses crédits tout en ne les consommant pas entièrement, mais qui malgré cela poursuit sa politique inexorable d'augmentation tarifaire.

Difficile également de faire admettre que les 500 000 € que représente la revalorisation du titre restaurant à 5 €, valeur indécente à l'heure actuelle, soit un effort budgétaire insurmontable.

En matière de logement, l'année 2007 aura été une année exceptionnelle en matière de réservations, grâce au travail important effectué par le secteur logement, grâce aussi au nouveau type de réservations. Pour autant les perspectives budgétaires en baisse pour 2008 et les années suivantes nous permettront-elles d'atteindre l'objectif qui a été fixé en 2013 ?

C'est pour cette raison que la CGT s'est abstenu, lors du dernier conseil de surveillance ALPAF, de voter le bilan 2007. Au CNAS du 17 avril dernier, il avait été acté le principe du maintien de la subvention pour les quatre années à venir afin de tenir les

(suite page 2)

SOMMAIRE :

- Compte rendu du CNAS du 24 juin 2008
- * Déclaration liminaire
- * Restauration
- * Logement
- * Aides et prêts
- * Crèches
- * Tourisme social
- * Harmonisation tarifaire

CONTACTS

Fédération :
finances@cgt.fr
Tél : 01.48.18.82.21
Anne TANGUY
anne.tanguy@dgfip.finances.gouv.fr

(suite de la page 1)

engagements pris en matière de logements, aides et prêts. Il est donc étonnant que deux mois plus tard une diminution pluriannuelle soit annoncée à compter de 2009.

Concernant « loisirs vacances », l'activité des deux secteurs enfants et familles est en progression, cela grâce au travail effectué. Nous nous en réjouissons.

Cependant, la CGT émet des craintes. En effet, compte tenu des transferts de charges entre l'Etat et l'association, la situation 2008 risque fort d'entraîner un déficit accru. Enfin, s'agissant de notre position sur l'évolution des plafonds de l'harmonisation tarifaire, la CGT réitère son opposition à cette « inflation galopante », accentuant de fait une nouvelle baisse du pouvoir d'achat.

Réponses de la DPAEP

Le Président déclare qu'en dehors du champ de compétence du CNAS, il n'a aucun commentaire à faire, que la révision à la baisse des subventions 2009/2010 et 2011 d'ALPAF et d'AGRAF ne remettrait pas en cause les capacités des associations parce qu'aujourd'hui « chaque euro public doit être un euro utile ». S'ensuit l'exécution budgétaire 2007, qualifiée de « bon niveau ».

Concernant le gel budgétaire de 6%, la réponse sera pour la rentrée.

2

Restauration

Le taux de fréquentation est en baisse en 2007 d'un peu plus de 2 % (correspondant à la baisse des effectifs) mais malgré cela les dépenses de fonctionnement augmentent. Les travaux ont concernés le restaurant de l'hôtel des impôts de Nice et l'étude de faisabilité de Créteil.

Le nombre de repas servis par AGRAF est resté stable.

Informations sur les restaurants parisiens.

Fermitures :

- Sully depuis juillet pour travaux,
- la rue des Dame pour transfert des personnels sur Montrouil.

Ouverture d'un nouveau site probablement sur Ivry.

Petites structures de restauration : il n'y a pas de seuil de fermeture. Concernant le site de Loudeac, la décision n'est pas prise, d'autant qu'il est difficile de faire mieux en matière de prix (2,50 € le repas !).

Logement, aides et prêts

LOGEMENT

En 2007, un nombre très important de logements a été réservé : 533 (426 en Ile de France et 107 en province) pour seulement 173 livrés (39 à Paris et 101 en banlieue). L'objectif ministériel des 10 000 logements en Ile de France devrait être atteint en 2013, en priorité des T2-T3. Quant aux 500 logements supplémentaires prévus en province, ils devraient être livrés en 2010.

La CGT a dénoncé le fait que le montant de la subvention accordée à l'Alpaf pour les années 2009, 2010 et 2011 ait été revue à la baisse lors des arbitrages budgétaires. Elle considère que cette décision va porter atteinte à l'objectif que s'est assignée l'association des 10 000 logements à échéance 2013. L'Assemblée générale de l'Alpaf qui s'était tenue le 13 juin a d'ailleurs adopté une motion des usagers

demandant le maintien de la subvention demandée pour 2009/2011, montant nécessaire à la réalisation des objectifs qu'elle s'était assignés.

AIDES ET PRÊTS

C'est une baisse quasi générale des demandes en 2007, sauf concernant le prêt à moyen terme. Les nouvelles prestations mises en place pour 2008 devraient inverser la tendance.

Crèches

Les dépenses ont augmenté du fait de nouvelles conventions

intervenues l'an dernier. De nouvelles réservations sont

envisagées à Arras, Marseille, Poitiers, Montrouil et Roissy.

Vacances / famille

La tendance à la baisse des années antérieures est inversée.

En 2007 la progression des demandes se traduit par une augmentation des séjours dans les deux secteurs Famille et Enfants.

Ces hausses s'expliquent à la fois par un effet démographique et une meilleure diffusion des catalogues.

Le recrutement d'un chargé de communication et la mise en service d'un site internet devraient encore améliorer la notoriété d'EPAF.

VACANCES FAMILLE

Les évolutions actuelles affichent une tendance à la baisse des séjours de groupes, des gites EPAF et une hausse des locations meublées.

VACANCES ENFANTS

Les offres en matière de séjours de printemps seront revues.

Le partenariat avec d'autres ministères est à l'étude: des contacts sont en cours avec l'IGESA (ministère de la Défense), la Fondation Aguaiseau (ministère de l'intérieur), la SMA (ministère de l'agriculture) et l'USIM (la centrale).

Points soumis pour avis

HAUSSE DE L'HARMONISATION TARIFAIRES

L'augmentation proposée par l'administration, basée sur une formule qui combine à parts égales les indices de

l'INSEE, les salaires et le coût des denrées alimentaires, est, pour 2009, de 3,43%, fixant ainsi un plafond de 4,62 € en Ile de France et de 5,12 € en province.

Une fois de plus, même si le constat de hausse du coût de la vie est partagé, l'indexation des salaires sur ce coût ne l'est pas pour autant. Dans ces conditions, il est hors de

question pour la CGT d'accepter toute augmentation.

Enfin, une formation de membres des CDAS est prévue fin 2008 - début 2009.